Affiché le

ID: 029-212902910-20230407-070420231-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN COMMUNE DE TREGOUREZ

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :

3 avril 2023

Deliberation no 070420231

L'an deux mil vingt-trois, le 3 avril 2023 à 20h00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame Lénaïk Jourdren.

DATE D'AFFICHAGE :

3 avril 2023

Nombre de Conseillers en exercice

15

Nombre de présents

11

Nombre de votants.

12

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Christophe Philip a donné procuration à Philippe Ansquer

Christine Huiban est absente excusée

Aude Quiniou est absente excusée

Benjamin Le Bouëc est absent excusé

Secrétaire élue : Armelle Evenat

OBJET : Fiscalité directe locale : Vote des taux d'imposition 2023

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

La loi de finances pour 2023 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. L'achèvement de cette réforme est notamment marqué par :

- La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales amenant à renommer cette taxe en THRS soit la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation.
- La réintroduction de la possibilité de voter un taux de THRS.
- La suppression de la CVAE et la mise en place de sa compensation qui nous sera notifiée au premier semestre.

La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires et les locaux vacants si une délibération de la commune a été votée pour cette dernière. Le taux de taxe d'habitation peut désormais évoluer, la commune retrouvant la possibilité de moduler les taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires voire sur les logements vacants.

Pour 2023, le coefficient de revalorisation appliqué aux valeurs locative de 2022 est fixé 1.071 conformément à l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur un an qui s'élève à 7.10 %.

Affiché le

ID: 029-212902910-20230407-070420231-DE

Par ailleurs la suppression de la THRP se traduit parfois par une perte de ressources pour les communes, en effet la part de la TFPB transférée du Département aux Communes n'est pas toujours égale au montant de la THRP. C'est pourquoi un mécanisme équitable entre les communes a été institué par la DGFIP, afin de compenser la ressource perdue par certaines communes ou au contraire de neutraliser la recette supplémentaire indue.

Un **coefficient correcteur** calculé par la Direction Générale des Finances publiques permet ainsi d'équilibrer les compensations entre les communes en s'appliquant chaque année aux recettes de TFPB. Pour 2023, ce coefficient qui ressort à **1.014337** s'applique au produit attendu de de la TFB, afin d'assurer un produit équivalent à celui qui intégrait l'ancienne Taxe d'Habitation. Notre commune a donc reçu une compensation de 4 009 € pour l'exercice 2023.

PROPOSITION:

Il est donc proposé au Conseil Municipal de fixer les taux de fiscalité pour 2023 comme suit :

TAXES DIRECTES LOCALES	2021	2022	2023
Taxe d'Habitation (THRS)	11.16 %	11.16 %	11.16 %
Taxe Foncière bâties (TFB)	32.79 %	33.79 %	33.79 %
Taxe Foncière non Bâties(TFNB)	49.73 %	49.73 %	49.73 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, en date du 07 04 2023 :

- Fixe le taux de Taxe d'Habitation pour l'exercice 2023 à 11.16 %.
- Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés bâties pour l'exercice 2023 à 33.79 %.
- Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties pour l'exercice 2023 à 49.73 %.

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Affiché le

ID: 029-212902910-20230407-070420231-DE

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes (3 contours Motte – 35000 RENNES) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Pour extrait conforme,

Le secrétariat

Armelle Evenat

Le Maire

Lénaïk Jourdren

Transmis	au	représentant	de	l'Etat le	
Publié le :					

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

291 TREGOUREZ COMMUNE

29 CHATEAULIN ARRONDISSEMENT

SGC CHATEAULIN TRÉSORERIE OU SGC :

덛

ID: 029-212902910-20230407-070420231-DE

Affiché le

Envoyé en préfecture le 14/04/2023 Reçu en préfecture le 14/04/2023 2023

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN	TAUX DOIT ÊTRE VOT	20, 30, 10	ES EL DES LAUY D	IMPOSITION DES TA	2023	LES POUR 2023	
Тахев	Bases d'imposition effectives	Taux de référence	Taux plafonds	_	Produits référence	Taux votés	Produite attendur
	2022	2023	2023	previsionnelles 2023	(col. 4 x col. 2)	2033	(col. 4 x col. 6)
		2	2		0	4043	2023
l axe foncière bâtie (TFB)	784 960				·	o	7
	000 407	33,79	95,88	852 700	708 427		1
I axe fonciere non bâties (TFNB)	80 988	F1 6V		- Automorphism	771 007	35 +3	188 734
Tave d'habitation (TLI)		01104	124,01	86 700	43 116	10, 13	
and disableation (TT)	128 216	11.16	26 04	070 407		43) 73	45 146
Cotisation foncière des entreprises (CFF)	1		10,00	15/ 319	15 325	11 16	15 295
(1)	***	^^^	^^	^^	***		670.00
	:			Total	346 568		31.6 560
	Bases d'imposition	Taux de référence	de référence Taux de majaration				240 200

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciee. ^^

(col. 4 x col. 6 x aux TH voté 2023)

Produit attendu

Taux de majoration

voté 2023

(col.4 x col.2 x col.3)

^

^^

^^

Produit référence

Bases d'imposition

Taux de majoration

Taux de référence de TH 2023

Bases d'imposition

effectives 2022

Majoration de taxe d'habitation (MTHS)

Taxe

2022

prévisionnelles 2023

des taux a été décidée en 2023, Si la diminution sans lien cochez la case Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle obligatoirement être votée. indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit excède le taux plafond Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 9 Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 6 Cotisation foncière des entreprises (CFE) Produit total de référence (total colonne 5) 346 568 Produit total souhaité Taxe foncière non bâties (TFNB) Taxe foncière bâties (TFB) Taxe d'habitation (TH) Taxes

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

		₹		10 215	
To the Commence of the Commenc	ffet du coefficient	orrecteur		4 009	
The state of the s	Ш	YION'S		0	
	DCDTD	200	-		The second secon
	Allocations	compensatrices	6 206		
	TAFNB				STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN NAMED IN C
	TASCOM				THE RESERVE THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN THE PERSON NAMED IN THE PERSON NAMED I
	IFER		0	A STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO STATE OF THE PER	
	AVI	1		1000	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T
			-		

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

+ Produits attendus des ressources à taux voté 346 568 (col. 7)

Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe 783 locale 2023 356 H 10 215 ressources indépendantes Produits attendus des des taux votés (col. 11)

Pour la Direction des Finances publiques, DIRECTEUR DEP. DES FINANCES BROCART BENOIT PUBLIQUES

Le 7 mars 202 Pour la Commune,

Pour la Préfecture,

٩

07 MARS 2023

P

QUIMPER

SAFTEREN AR BURY Enerk

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de

ARRONDISSEMENT: COMMUNE MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS

291 TREGOUREZ

29 CHATEAULIN

TRÉSORERIE OU SGC : SGC CHATEAULIN

2023

ID: 029-212902910-20230407-070420231-DE

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Affiché le

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	S	N. De Prince and St. Company of the					
1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS	SATRICES ET DOTA		2. BASES EXONÉRÉES			3. PRODUITS DES IFER	
Taxe foncière bâtie :		Тахе	Taxe foncière bâtie:		12 B 2	a, Éoliennes et hydroliennes	
a. Personnes de condition modeste		604 a. Pe	a, Par le conseil municipal		5 133	b. Centrales électriques	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte		0 b. Pz	b. Par la loi		40 526	c. Centrales photovoltaïques	
c. Exonérations de longue durée (logem. sociaux)	ociaux)	52 Taxe	Taxe foncière non bâtie:			d. Centrales hydrauliques	
d. Locaux industriels		0 a. Pe	a. Par le conseil municipal			e. Centrales géothermiques	
Taxe foncière non bâtie		5 550 b. Pa	b. Par la loi (terres agricoles)	(56	16 047	f. Transformateurs électriques	
Taxe d'habitation:		C. Pa	c. Par la loi (autres)			g. Stations radioélectriques	
a. Dotation pour perte de THLV		Cotts	Cotisation foncière des entreprises	ntreprises		h. Installations gazières et autres	
b. Dotation pour Mayotte		a. Pe	a. Par le conseil municipal			5. RÉFORMES FISCALES	
Cotisation foncière des entreprises :		b, Pa	b, Par la loi			Taxe d'habitation :	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	ərritoire	>>> 4. B/	4. BASES TAXÉES DE TAXE D'HABITATION	XE D'HABITATION	7	a. Fraction de TVA nationale (%)	
b. Base minimum		<u>a</u>	a. Hors résid, principales et log, vacants	t log. vacants	137 319	b. TVA prévisionnelle	
c. Locaux industriels		b. Lo	b. Logements vacants soumis à la THLV	mis à la THLV	*	c. Coefficient correcteur	1,014337
d. Autres allocations							
6.1. TAUX PLAFONDS						6.2. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE	UX DE CFE
	Taux moyens communaux	communaux	Taux plafonds	Taux des EPCI	Taux plafonds communaux à ne	Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2022 au niveau :	oncières de 2022
Taxes	au niveau	eau :	de 2023	de 2022	pas dépasser pour 2023	a, National	^
	national 11	départemental 12	13	14	(col. 13 - col. 14) 15	b. Communal	^^
Taxe foncière bâtie (TFB)	33,74 38,28	38,75	5 96,88	1,00000	98,88	Taux maximum :	
Taxe foncière non bâties (TFNB)	19 73 50,44	46,53	3 126,10	2,09000	124,01	dépasser	^
Taxe d'habitation (TH)	11,16,22,98	26,37	7 65,93	9,89000	56,04	h Taux maximum de la maioration	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	**	*	^	**	**	spéciale	^
6,3. DIMINUTION SANS LIEN ; année antérieure à 2023 au titre de laquell	rieure à 2023 au titre	de laquelle				Taux de CFE perçue en 2022 par la communauté	communauté
ala diminution sans lien a été appliquée			^ ^			communes ayant opté pour	Dalle ou vo
bles taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	lien ont été augment	9s	^^			la fiscalité professionnelle unique	24,64

ID: 029-212902910-20230407-070420233-DE DEPARTEMENT DU FINISTERE EXTRAIT DU REGISTRE ARRONDISSEMENT DE CHATFAULIN **DES DELIBERATIONS** COMMUNE DE TREGOUREZ DU CONSEIL MUNICIPAL DATE DE CONVOCATION : 3 avril 2023 Délibération nº 070490133 L'an deux mil vingt-trois, le 3 avril 2023 à 20h00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame Lénaïk Jourdren.

DATE D'AFFICHAGE:.... 3 avril 2023

Nombre de Conseillers en exercice 15 Nombre de présents

11 Nombre de votants. 12

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Christophe Philip a donné procuration à Philippe Ansquer

Christine Huiban est absente excusée Aude Quiniou est absente excusée Benjamin Le Bouëc est absent excusé

Secrétaire élue : Armelle Evenat

OBJET: TARIFS COMMUNAUX 2023

Madame Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal des tarifs communaux 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (1 abstention, Stéphane Barré)

-Adoptent à l'unanimité les tarifs communaux 2023, valables à compter de la présente séance.

L'ensemble des tarifs est joint à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétariat

Armelle Evenat

Le Maire,

Lénaïk Jourdren

Transmis au représentant de l'Etat le : Publié le :

	d	¥	١	
•		6		
		200	1	
-	ACCOUNTS NO.	110	5)
	9	20	9	
•	1		100	>

TARIFS COMMUNAUX

			croc
	Scolaire		2023
2000	matin		1 70 €
allelle	soir		1.95 €
	enfant		9000
repas cantine	adulte		3 20.0
	1 enfant		00000
ransport scolaire	-		35.00
ioriait au trimestre			30.00
	Cimetière		
9	concession 30 ans Grande tombe		371 OU £
agiine.	concession 30 ans Petite tombe		186.00€
	concession 5 ans		260.00 €
Columbarium	concession 10 ans		387 00 €
	concession 15 ans		515,00 €
0 000	concession 15 ans		180 00 €
cavarne	concession 30 ans		360:00€
	Concession 15 ans		48 00 €
ardin du souvenir	Dispersion des cendres		3.00.65
	Plaque seule		201,00
	Réspant pant of accainteamant		
	Abonnement		20101
	Consommation lusqu'à 100 m3	le m3	116
	consommation de 101 m3 à 500 m3	le m3	CTYT
	consommation au delà de 500 m3	le m3	0.85
	Forfalt hranchament CD 21/25	0 à 20 ml avec citerne	859.00€
	י סוימור מומיורוובוור או דע בין	le mi supplémentaire	13.80 €
	Forfait branchement SR 26/32	0 à 20 ml avec citerne	954,00 €
	70/07/10/10/10/10/10/10/10	le mi supplémentaire	16,00 €
	Forfait branchement CD 22 //O	0 à 20 ml avec citerne	1 060,000 €
	or learning and the	le mi supplémentaire	21.50 €
Fair	Forfait branchement SR 42 /50	0 à 20 ml avec citerne	1 220,00 €
3	00/34 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	le mi supplémentaire	21,50 €
	Forfait branchement parcelles agricole sur 5ml (plus value de traversée de route et ml supplémentaire)	- 5ml oplémentaire)	382.00 €
	Ouverture de compteur		55.00 €
	Fermeture de compteur		55.00 €
	Déplacement de compteur	20€ le ml	
	Remplacement compteur détérioré	21/25 et 26/32 33/40 et 42/50	233.00 €
	Traversée de chaussée enrobé		20000
	Traversée de chaussée bitume Forfait foncage		
	Abonnement		53 00 6
Assainissement	tarif par m3 d'eau		1.4
	Raccordement particulier		1 696,00 €
	Raccordement commerce et artisan		2000
	Raccordement entreprise		2500

Envoyé en préfecture le 14/04/2023 Reçu en préfecture le 14/04/2023

Affiché le

ID: 029-212902910-20230407-070420233-DE

	W
1	50
	3
,	0
el	5
1	

TARIFS ESPACE JEAN BOURHIS

Envoyé en préfecture le 14/04/2023
Reçu en préfecture le 14/04/2023
Affiché le

ID: 029-212902910-20230407-070420233-DE

		GRANDE SALI	SALLE			Office	eo			Caution	U
Utilisateur	Tarif de base	Podium (1)	Sono	TOTAL (max)	Forfait Energie	Sans traiteur (sandwich, buvette)	Avec Traiteur ou repas	Salle N°1 Parquet	Salle N°2 Carrelage	Dommages	Ménage
Utilisation à but non lucratif	gratuit							gratuit	gratuit		
Association Loi 1901 dont le siège Utilisation à but est à Trégourez lucratif	gratuit 2 fois par an 127 €	61 €	47 €	235 €	100 €	Gratuit	94€	Pas de	Pas de location	735 €	525 €
Association loi 1901 Extérieure à la commune	207 €	127 €	55 €	389 €	150 €	33 €	110€	40 €	40 €	1 150 €	575 €
Professionnel dont le siège est à Trégourez	302 €			462 €	100 €		2				
Professionnel extérieur à Trégourez Y compris établissements mutualistes	983€	116 €	44 € .	853 €	150 €	44 €	116 €	94 €	94 €	1 100 €	550 €
Particulier de Trégourez	286 €	9 29	U G	393 €	100 €	0.73	2.40	-		i i	L C L
Particulier extérieur à Trégourez	347 €	116€	- 200	513€	150 €	4 4 4	<u> </u>	Pas de	ras de location	1 USU E	525 €
Association sportive Hebdomadaire dont le siège est à Trégourez horaires établis annuellement	gratuit	Pas de location	ocation	gratuit		Pas de	Pas de location	Pas de	Pas de location	Annuelle 500€	200€

(1) Toute association devra apporter sa collaboration pour la mise en place du podium (2) Pour les associations sportives, l'utilisation de la salle ne pourra se prolonger au-delà de 22h

Mairie de Trégourez - Rue Yves Allain - 29970 TRÉGOUREZ 59 10 28 / Mail : mairie@tregourez.fr / Site internet : www.tregourez.fr 98 Tél. 02



Envoyé en préfecture le 14/04/2023 Reçu en préfecture le 14/04/2023 Affiché le

Affiché le ID : 029-212902910-20230407-070420233-DE

SALLE COMMUNAL PIERRE KERNEIS TARIFS 2023

	Location 2 jours (du samedi midi au dimanche soir)	Forfait énergie	Caution Dommages	Caution Ménage
Repas familial	352 €	50 €	820 €	230 €
Réunion externe	127 €	20 €	820 €	230 €
Café d'enterrement	61 €	20 €	820 €	230 €

Tél. 02 98 59 10 28 / Mail : mairie@tregourez.fr / Site internet : www.tregourez.fr Mairie de Trégourez - Rue Yves Allain - 29970 TRÉGOUREZ

Envoyé en préfecture le 14/04/2023 Reçu en préfecture le 14/04/2023 Affiché le

ID: 029-212902910-20230407-070420234-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE EXTRAIT DU REGISTRE
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE TREGOUREZ DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :

3 avril 2023

Déliberation nº 070420234

L'an deux mil vingt-trois, le 3 avril 2023 à 20h00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame Lénaïk Jourdren.

Nombre de Conseillers en exercice 15

Nombre de présents 11

Nombre de votants.

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Christophe Philip a donné procuration à Philippe Ansquer

Christine Huiban est absente excusée

Aude Quiniou est absente excusée

Benjamin Le Bouëc est absent excusé

Secrétaire élue : Armelle Evenat

OBJET: Affectation des résultats d'exploitation 2022 du budget COMMUNE

Madame le Maire reprend l'excédent d'exploitation constaté au compte administratif 2022, à savoir 690 539.75 €. Le Conseil municipal doit statuer sur l'affectation de ces résultats qui se décline de la façon suivante :

Résultat de clôture 2022 Excédent (fonctionn 2022 (comp	an efficient and section
--	--------------------------

Commune		
640 652.94		240 652.94
Transport scolaire	(clôture du budget)	
3 705.40		3 705.40
Lotissement du Guip	(clôture du budget)	
46 181.41		46 181.41
690 539.75	400 000.00	290 539.75

Pour extrait certifié conforme

Le secrétariat

Armelle Evenat

Le Maire,

Lénaïk Jourdren

Affiché le

ID: 029-212902910-20230407-070420235-DF

DEPARTEMENT DU FINISTERE EXTRAIT DU REGISTRE ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN **DES DELIBERATIONS** COMMUNE DE TREGOUREZ DU CONSEIL MUNICIPAL DATE DE CONVOCATION : 3 avril 2023 Deliberation 10070420235 L'an deux mil vingt-trois, le 3 avril 2023 à 20h00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame Lénaïk Jourdren. DATE D'AFFICHAGE:..... 3 avril 2023 Nombre de Conseillers en exercice 15 Nombre de présents 11 Nombre de votants. Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de : Christophe Philip a donné procuration à Philippe Ansquer Christine Huiban est absente excusée Aude Quiniou est absente excusée Benjamin Le Bouëc est absent excusé

OBJET: Affectation des résultats d'exploitation 2022 du budget EAU

Secrétaire élue : Armelle Evenat

Madame le Maire reprend l'excédent d'exploitation constaté au compte administratif 2022 du budget « eau », à savoir **15 519.19 €**. Le Conseil municipal doit statuer sur l'affectation de ce résultat.

Résultat de clôture 2022	Exédent reporté (fonctionnement) 2022 (compte 002 en rct fct)	Virement à la section d'investissement 2023 (compte 1068 en rct lt)	
Eau			
15 519.19	10 000.00	5 519.19	

Pour extrait certifié conforme

Le secrétariat	Le Maire,
	De Marie,
Armelle Evenat	Lénaïk Jourdren
	3000 (Finisher)

Iransmis	au	représentant	de l'Etat le	a u	
Publié le				901	

Affiche le

ID: 029-212902910-20230407-070420236-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE EXTRAIT DU REGISTRE
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE TREGOUREZ DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :

3 avril 2023

Deliberation nº 070420236.

L'an deux mil vingt-trois, le 3 avril 2023 à 20h00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame Lénaïk Jourdren.

Nombre de Conseillers en exercice 15
Nombre de présents 11

Nombre de votants.

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Christophe Philip a donné procuration à Philippe Ansquer

Christine Huiban est absente excusée

Aude Quiniou est absente excusée

Benjamin Le Bouëc est absent excusé

Secrétaire élue : Armelle Evenat

OBJET : Affectation des résultats d'exploitation 2022 du budget

ASSAINISSEMENT

Madame le Maire reprend l'excédent d'exploitation constaté au compte administratif 2022 du budget « Assainissement », à savoir 3 299.65 €. Le Conseil municipal doit statuer sur l'affectation de ce résultat.

Résultat de clôture 2022	Excédent reporté (fonctionnement) 2022 (compte 002 en rct fct)	Virement à la section d'investissement 2023 (compte 1068 en ret lt)	
Assainissement			
3 299.65	2 699.65	600.00	

Pour extrait certifié conforme

Le	secre	étariat
----	-------	---------

Armelle Evenat

Le Maire,

Lénaïk Jourdren

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié le :

ID: 029-212902910-20230407-070420237BIS-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE EXTRAIT DU REGISTRE ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN **DES DELIBERATIONS** COMMUNE DE TREGOUREZ DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :

3 avril 2023

Déliberation n° 070420237 bis (Annule et remplace)

L'an deux mil vingt-trois, le 3 avril 2023 à 20h00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame Lénaïk Jourdren.

DATE D'AFFICHAGE:..... 3 avril 2023 Nombre de Conseillers en exercice 15 Nombre de présents 11

Nombre de votants. 12

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Christophe Philip a donné procuration à Philippe Ansquer

Christine Huiban est absente excusée Aude Quiniou est absente excusée

Benjamin Le Bouëc est absent excusé

Secrétaire élue : Armelle Evenat

OBJET: Vote des Budgets primitifs 2023

Philippe Ansquer, donne lecture aux membres du Conseil Municipal des budgets primitifs 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

-Vote les budgets Commune, Eau, Assainissement, et Lotissement du Rest (Hameau du Verger) selon les votes suivants :

Suffrage exprimés	15		and the second s
Budgets	Pour	Contre	Abstention
Commune	14	d	1
Eau	12	0	
Assainissement	1,2	0	0
Lotissement du Rest	1,9	0	0

Pour extrait certifié conforme

Le secrétariat

Le Maire,

Armelle Evenat

Lénaïk Jourdren

Transmis au représentant de l'Etat le : ... 17 avri